

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Product

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0028425-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0028425-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Klercide 70/30 IPA Aerosol

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Ecolab Deutschland GmbH
Adresse	Ecolab Allee 1 40789 Monheim am Rhein Allemagne

Numéro de l'autorisation

EU-0028425-0000 1-3

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

EU-0028425-0003

Date de l'autorisation

09/03/2023

Date d'expiration de l'autorisation

28/02/2033

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Ecolab Europe GmbH

Adresse du fabricant

Richtistrasse, 7 8304 Wallisellen Suisse
--

Emplacement des sites de fabrication

Richtistrasse, 7 8304 Wallisellen Suisse
--

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Ineos Solvents Germany GmbH
Adresse du fabricant	Römerstrasse 733 47443 Moers Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shamrockstrasse 88 D-44623 Herne Allemagne
	Romestrasse, 733, D-47443 D-47443 Moers Allemagne

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Shell Chemicals Europe B.V.
Adresse du fabricant	Postbus 2334 3000 CH Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Chemie BV/Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam-Pernis, Pays-Bas

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	ExxonMobil Chemical Europe
Adresse du fabricant	Hermeslaan 2 1831 Machelen, Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Fawley Refinery and Petrochemical Plant, Fawley SO45 1TX Southampton Royaume-Uni
	Baton Rouge Chemical Plant 4999 Scenic Highway 70805-3359 LA États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,269

2.2. Type de formulation

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Porter un équipement de protection des yeux.
Porter un équipement de protection du visage.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 3.1 – Désinfection des surfaces dans les salles blanches à l'aide d'une bombe aérosol

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: pas de donnée
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: pas de donnée
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: pas de donnée
Nom commun: Fungi

	<p>Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: pas de donnée Nom commun: Enveloped viruses Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Désinfection des surfaces dures et non poreuses dans les salles blanches de l'industrie des sciences du vivant.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation à l'aide d'une bombe aérosol Description détaillée: Application directe sur les surfaces à l'aide d'une bombe aérosol suivie d'un essuyage avec une lingette sèche pour répartir le produit.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: environ 18 ml/m² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Aussi souvent que nécessaire</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bombe aérosol en aluminium de 0.2 à 0.5 litre</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Nettoyer les surfaces et les laisser sécher avant désinfection.

Application par pulvérisation à l'aide d'une bombe aérosol : Pour des résultats optimaux, maintenir la bombe aérosol à la verticale et pulvériser d'une distance de 10 à 20 cm. Mouiller complètement les surfaces (max. 18 ml/m², correspondant à 7.2 secondes/m²) suivi d'un essuyage avec une lingette sèche pour répartir le produit. Laisser agir 5 minutes pour les bactéries, levures et virus enveloppés et 15 minutes pour les champignons.

Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Éviter le contact avec les yeux.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets possibles sur la santé

Yeux – Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau - Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Ingestion - Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Inhalation – L'inhalation peut avoir des effets sur le système nerveux central. Une inhalation délibérée par mauvaise utilisation intentionnelle peut être nocive ou mortelle.

Exposition chronique - Pas de troubles pour la santé connus ou envisagés lors d'une utilisation normale.

Premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Bougez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir général mode d'emploi (5.4).

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir général mode d'emploi (5.5).

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Se référer aux instructions d'utilisation spécifique pour le méta-RCP 3

5.2. Mesures de gestion des risques

Se référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques pour le méta-RCP 3

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux informations spécifiques pour le méta-RCP 3

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Produit

Dans la mesure du possible, le recyclage est préféré à l'élimination ou à la destruction. Si le recyclage n'est pas pratique, procéder à l'élimination conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer de la même manière que le produit inutilisé. Les récipients vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets homologué pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Résidus de produit

Ne pas rejeter le produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver à l'abri du soleil et à une température comprise entre 0 °C et 25 °C

Durée de conservation : 24 mois

6. Autres informations

Le fiche de données de sécurité et les fiches techniques sont disponibles à la demande pour une utilisation professionnelle.

Lors de l'évaluation des risques pour le rapport d'évaluation du propan-2-ol dans le TP02 - Allemagne - (janvier 2015), un AEL aigu/moyen terme/long terme de 17.9 mg/kg pc/jour pour les professionnels et un AEL aigu/moyen terme/long terme de 10.7 mg/kg pc/jour ont été utilisés.